

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 798

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

378 011 316 RCS Montpellier.

SATEB EUREXO.

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Capital : 10000 EUR.

Adresse : 1421, avenue des Platanes, Boirargues, 34970 Lattes.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion EUREXO SAS Société par actions simplifiée au capital de 1.570.109 euros Siège social : 19 chemin de Prunay 78430 Louveciennes 315 547 935 RCS Versailles Société absorbante SATEB EUREXO Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros Siège social : 1421 avenue des Platanes - Boirargues 34970 Lattes 378 011 316 RCS Montpellier Société absorbée PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Louveciennes du 8 novembre 2019, les sociétés EUREXO SAS et SATEB EUREXO, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SATEB EUREXO par la société EUREXO SAS. Cette fusion serait réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2019. La société SATEB EUREXO ferait apport à la société EUREXO SAS de la totalité de son actif, évalué à 1.492.666 euros, à charge de la totalité de son passif, évalué à 427.794 euros, soit un apport net d'un montant de 1.064.872 euros. La société EUREXO SAS, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des actions de la société SATEB EUREXO, société absorbée, il ne serait procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la société EUREXO SAS. Le mali de fusion s'élèverait à 602.222 euros. La société SATEB EUREXO se trouverait dissoute de plein droit à l'issue de l'assemblée générale des associés de la société EUREXO SAS qui constatera la réalisation de la fusion. Il ne serait procédé à aucune opération de liquidation. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Versailles le 14 novembre 2019 pour la société EUREXO SAS et au greffe du tribunal de commerce de Montpellier le 13 novembre 2019 pour la société SATEB EUREXO. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis,.